

# PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE 1ÈRE CONNEXION AU PORTAIL ADHÉRENT

Vous êtes déjà adhérent à l'ASMIS et vous souhaitez accéder au portail adhérent via le site [www.asmis.net](http://www.asmis.net) après avoir réceptionné votre identifiant et votre mot de passe.

01 >>

Cliquez sur **"Portail adhérent"** puis, dans la fenêtre *Bienvenue*, sur **"Première connexion? Créer mon compte."**

Entrez le **code adhérent** et le **mot de passe** que vous avez reçus par courrier postal.



02 >>

Création d'un compte personnel

Les champs marqués par (\*) sont obligatoires.

Code adhérent:

Raison sociale adhérent:

Nom d'usage \*:

Prénom \*:

E-mail \*:

Téléphone \*:

Nouvel identifiant \*:

Mot de passe \*:

Répétez le nouveau mot de passe \*:

- Je déclare être autorisé à avoir accès à toutes les données sur les employés de mon entreprise.
- Je suis administrateur sur ce site web pour mon entreprise.
- Je déclare être autorisé à ajouter des nouveaux salariés et à modifier les données des salariés de mon entreprise.
- Je suis la personne de contact pour mon entreprise

Renseignez ensuite **les coordonnées de l'administrateur portail**.

L'administrateur portail a accès en lecture et modification à l'ensemble des informations *de l'entreprise et des salariés*. **Il crée les profils et gère les autorisations.**

Vous serez également invité à personnaliser votre identifiant (*qui doit être différent du numéro d'adhérent*) et votre mot de passe. *L'adresse mail renseignée sera celle utilisée par la suite en cas d'oubli de mot de passe.*

Retenez bien le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous avez choisis, car vous en aurez **besoin pour vous connecter ultérieurement** au portail adhérent.

Un manuel d'utilisation est à votre disposition une fois connecté sur le portail adhérent (**bouton en haut à droite**).



Nous sommes à votre écoute si besoin par mail à [hotline@asmis.net](mailto:hotline@asmis.net)